



**Un certain nombre de PNC semblent encore être hésitants au sujet de l'évaluation des HST par les CC/CCP.**

Nous pensions avoir déjà tout dit dans un précédent bulletin du 17 octobre (une vieille manie qui confine à l'obsession), mais nous n'avons sans doute pas été assez clairs puisque nombreux sont ceux qui considèrent encore que l'évaluation par les CC/CCP serait une bonne façon d'assouvir sa légitime soif de reconnaissance individuelle.

Chacun est évidemment libre d'en penser ce qu'il veut, néanmoins nous préférons donner ici un résumé des raisons qui nous font nous opposer depuis 20 ans à cette nouvelle tentative de la part de la Direction (pour rappel déjà 12 grèves lancées par l'UNAC sur ce sujet). De toute façon, ce n'est pas du temps perdu, car d'une façon ou d'une autre, dans deux ans ou dans quatre ans, ils reviendront à la charge parce que c'est dans les gènes de toutes les Directions de toutes les Entreprises.



ÉVALUATION HST PAR  
CC/CCP  
QUELQUES RAPPELS

C'était non hier, c'est non aujourd'hui, ce sera non demain.

Cela ne veut pas dire que les CC et les CCP n'ont pas de rôle à jouer dans l'animation de l'équipage et dans la recherche d'une performance collective.

Au contraire, leur rôle est essentiel.

L'individualisation salariale, aboutissement ultime de la recherche d'une reconnaissance individuelle entrainerait la mort de notre collectivité.

1994 1995, 1996, 1997, 2008, 2011, ...

Ce sont les différents millésimes de chacun des projets d'évaluation des HST par les CC/CCP (et nous ne parlons là que d'AF). Cette année le millésime 2011 est retiré du marché. À chaque fois l'UNAC a su faire reculer la Direction. Les fois précédentes il a fallu faire plusieurs grèves (seuls) pour y parvenir et à chaque fois nos interlocuteurs promettaient de ne plus y revenir. Ils ont toujours individuellement tenu leur promesse, sauf que leurs remplaçants remettaient toujours à un moment où à un autre ce vieux projet sur la table. Vont-ils recommencer cette fois encore ? La seule question intéressante est quand ? Une prochaine Direction aura c'est sûr une bonne nouvelle idée pour les PNC : l'évaluation par les CC/CCP. Mais l'UNAC dira toujours la même chose : c'est NON !

Une fois la notation individuelle entrée dans les ordinateurs et dans les esprits, ce « classement » des PNC servira à motiver par la rémunération de façon variable et différenciée des PNC. Les augmentations individuelles suivront parce que c'est l'aboutissement ultime de ce dispositif.

Le CDB est-il chargé d'évaluer et de noter l'OPL ? Non, le CDB ne note pas le copilote et, pour nous, le CCP ne note pas les HST.

C'est antinomique avec la notion d'équipage. Le professionnalisme PNC ne peut s'exprimer que dans un climat de confiance, de sérénité, avec des PNC sereins dans leurs fonctions et non sous la menace d'une mauvaise note dans leur dossier.

L'effet pervers de cette « caporalisation » des chefs de cabine, c'est que ce n'est pas la satisfaction du client, mais celle du notateur qui sera recherchée par le PNC évalué par son chef de cabine !

Plus que d'un petit caporal, l'équipage a besoin d'un véritable chef d'équipe qui montre l'exemple, qui transmet de l'enthousiasme, qui sait corriger les déviations lorsqu'elles se produisent, et cela pour le bien de l'équipage, car lorsqu'un PNC ne fait pas son boulot correctement c'est l'équipage qui trinque..

C'EST POUR TOUTES CES RAISONS QUE NOUS AVONS OBTENU LE RETRAIT, UNE FOIS ENCORE, DU PROJET D'ÉVALUATION DES HST PAR LES CC/CCP EN SIGNANT LE RELEVÉ DE DÉCISION DU 25 OCTOBRE 2011